

Distribuées par provinces, elles sont comme suit :—

PROVINCES.	Nombre de faillites.	Passif.	Actif.
		\$	\$
Ontario.....	797	9,936,971	1,927,229
Québec.....	581	16,399,199	2,480,451
Nouveau-Brunswick.....	59	3,317,478	214,876
Nouvelle-Ecosse.....	141	1,613,987	339,470
Manitoba.....	7	71,466	17,649
Colombie Anglaise.....	3	7,053	983
Ile du Prince-Edouard.....			
Total.....	1,588	31,346,154	4,980,658

862. Comme depuis 1880, il n'y a pas moyen de recueillir des détails concernant les faillites en Canada, on a recours aux rapports des deux grandes agences mercantiles de Bradstreet et Dun et C^{ie}. Cette dernière agence, cependant, ne peut donner aucun détail par provinces; Bradstreet nous fournit le tableau suivant :—

PROVINCES.	Nombre de faillites.	Passif.	Actif.
		\$	\$
Ontario.....	752	6,709,822	3,049,276
Québec.....	599	4,595,805	1,832,641
Nouveau-Brunswick.....	85	823,986	420,280
Nouvelle-Ecosse.....	128	945,925	478,573
Manitoba.....	69	722,613	403,810
Colombie Anglaise.....	82	687,650	413,750
Ile du Prince-Edouard.....	22	126,300	57,840
Territoires du Nord-Ouest.....	29	150,473	54,862
Total.....	1,766	14,762,574	6,711,032

863. La comparaison nous montre qu'en 1876 le passif par chaque faillite a eu une moyenne de \$19,740, contre \$8,400 par faillite en 1893, et que l'actif a été, en 1876, de 15·9 pour 100 sur le passif, et en 1893, de 45·5 pour 100.

864. Durant l'année 1893 les Etats-Unis ayant souffert d'une crise financière très forte, on s'attendait que le Canada aurait aussi à souffrir, étant en affaires et si intimement lié avec un voisin si rapproché.

865. Durant 1893, les faillites commerciales, industrielles, etc., (non compris les 240 banques et institutions financières qui ont été obligées de suspendre leurs paiements, malgré que l'actif fût plus élevé que le passif, étant dans l'impossibilité de réaliser en temps suffisant pour